



119

23 avril 1953

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESS ION - Mesures à prendre en vue de venir en aide aux régions sinistrées des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Belgique et de Turquie
D E M A N D E D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU J O U R DE L A S E S S I O N¹

déposée par MM. CHABAN-DELMAS, PÜNDER

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

Émue par les désastres sans précédents qui viennent de frapper les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique et la Turquie;

Considérant que la solidarité européenne exige que les collectivités locales des États membres s'unissent dans un effort commun pour porter assistance aux régions sinistrées,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Mesures à prendre en vue de venir en aide aux régions sinistrées des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Belgique et de Turquie »,

et charge sa commission spéciale des Affaires communales et régionales d'étudier le problème et de faire rapport à l'Assemblée.

Signé (voir au verso)

1. Voir 5e Session, 1953 : [Doc. 123](#) (inscription à l'ordre du jour par la Commission Permanente) et 6e séance, 11 mai 1953 (renvoi à la Commission spéciale des Affaires communales et régionales).



Signé:

ALTMAIER
BOWDEN
CHABAN-DELMAS
CHIOSTERGI
DECKER
EBÜZZIYA
ERLER
LÜTKENS
MOMMER
PAUL
PFLEIDERER
PÜNDER
SCHMAL
SCHMID